

**Procès verbal de la séance du 20 avril 2026**

Le lundi 20 avril 2026 à 20 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 15 avril 2026, s'est réunie sous la présidence de Sophie ROBERT.

Secrétaire de la séance : Yaël SMERZ

**Présents** : Sophie ROBERT, Jasmine PUCH-NEDELLEC, Philippe CHARLIER, Martine SERRES, Denis BISSIERES, Jean-Louis TOUHÉ, Sylvie REIGNAUT, Vincent ROUSSELY, Yaël SMERZ, Jean-Luc ASTUGUES, Valentine PENNENT

**Rappel de l'ordre du jour :**

- Approbation du procès-verbal du 22/03/2026
- Vote du CFU 2025 et affectation des résultats
- Vote des taux de fiscalité 2026
- Vote du budget primitif 2026
- Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs
- Renouvellement de la Commission de contrôle des listes électorales
- Convention de donation d'une œuvre d'art
- Acquisition des parcelles n°AE12, AE18, AE19 et AE27
- Questions diverses

**1 - Approbation du procès-verbal du 22/03/2026**

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

**2 - Vote du CFU 2025 et affectation des résultats**

Jasmine PUCH-NEDELLEC rappelle le fonctionnement des budgets communaux.

Elle présente le compte financier unique 2025 :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	310 341,97	52 293,04	0,00	52 293,04	310 341,97
Opérations exercice	176 515,88	232 151,62	112 064,49	160 195,38	288 580,37	392 347,00
<b>TOTAUX</b>	<b>176 515,88</b>	<b>542 493,59</b>	<b>164 357,53</b>	<b>160 195,38</b>	<b>340 873,41</b>	<b>702 688,97</b>
Résultat de clôture		365 977,71	4 162,15			361 815,56

Restes à réaliser

13 298,24

Besoin / excédent de financement total

0,00  
348 517,32



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le CFU et décide d'affecter les résultats suivants :

17 460,39	au compte 1068 (recette d'investissement)
348 517,32	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)
4 162,15	au compte 001 (déficit d'investissement reporté)

Délibération : adoptée

### **3 - Vote des taux de fiscalité 2026**

Le Conseil municipal décide de maintenir les taux de 2026 comme suit :

- TFB : 40.79%
- TFNB : 53.57 %
- THRS : 7.78%

Délibération : adoptée

### **4 - Vote du Budget Primitif 2026**

Jasmine PUCH-NEDELLEC présente le budget primitif 2026 de la Commune.

Le Conseil Municipal adopte le budget 2026 tel que présenté, ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses.

Délibération : adoptée

### **5 - Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs**

Suite au renouvellement du Conseil municipal, il convient de procéder au renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID).

Cette commission est composée de 6 membres titulaires et 6 suppléants, désignés par l'administration fiscale sur une liste de contribuables proposée par le Conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal arrête la liste des contribuables de la commune comportant 24 noms, en vue de la désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs.

Délibération : adoptée

### **6 - Renouvellement de la Commission de contrôle des listes électorales**

Suite aux élections municipales, il convient de procéder au renouvellement de la commission.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal désigne les membres de la commission de contrôle des listes électorales comme suit :

#### **Conseillers municipaux représentants de la Commune :**

Mme Martine SERRES, titulaire

Mme Yaël SMERZ, suppléant

#### **Délégués de l'administration :**

Mme Stéphanie OLIVEIRA, titulaire

M. Jean-Franco TECHER, suppléant

#### **Délégué du tribunal judiciaire :**

M. Claude MONNIER, titulaire



### **7 – Convention de donation d'une œuvre d'art**

Pour information, en moyenne 5 œuvres sont proposées lors de la semaine culturelle. La Communauté de Communes régularise les donations d'œuvres par l'établissement d'une convention entre Campagn'Art et les communes destinataires des œuvres. Les communes qui ont déjà bénéficié des précédentes œuvres ont fait un don de soutien à l'association. Après lecture de la convention et présentation du support et du cartel à poser devant la sculpture avant le prochain symposium, le Conseil Municipal valide la convention de don à signer avec Campagn'Art.

Délibération : adoptée

### **8- Acquisition des parcelles n°AE12, AE18, AE19 et AE27**

L'ancienne équipe municipale avait délibéré pour acheter les parcelles à M. Michel BETH afin de les classer en voie communale dans le but de régulariser les travaux d'élargissement de la voie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DÉCIDE** d'acquérir à M Michel BETH les parcelles cadastrées :

AE0012 de 291 m<sup>2</sup>,

AE0018 de 598 m<sup>2</sup>,

AE0019 de 1563 m<sup>2</sup>

AE0027 de 199 m<sup>2</sup>

pour un total de 2651 m<sup>2</sup> au prix de 1.00€ le m<sup>2</sup> soit 2651€.

- **DÉSIGNE** Mme Jasmine PUCH-NEDELLEC, 1<sup>ère</sup> adjointe au Maire, pour représenter la commune à l'acte à intervenir qui sera rédigé en la forme administrative,

Délibération : adoptée

### **9 - Questions diverses**

- Pour information, l'agent d'entretien des locaux revient travailler pour la commune.

- Projet de méthanisation : Un projet a été déposé sur la commune de Saint Maur (ancienne propriété Larthet). Saint-Martin pourrait être impacté par le passage des camions et par la mise en place de tuyaux pour le réseau de gaz. Une lettre va être envoyée au propriétaire afin de demander des informations sur le projet, ainsi qu'une copie à la mairie de St Maur. Un point va être fait avec le SIVOM pour voir les moyens de limitation du tonnage autorisé.

- Point Communauté de Communes : Retour sur les réunions. La présidente a été réélue "haut la main". Les neuf vice-présidents sont :

- Sylvie Lahille, Aménagement Territorial

- Christian Verdier, Culture, Tourisme et Patrimoine

- Matthieu Moura, Développement Economique

- Sylvie Rocq, Habitat et mobilité

- Pierre Cano, Action sociale

- Michel Doneys, Education et Jeunesse

- Philippe Baron, Environnement et adaptation au changement climatique

- Jean-Michel Laffitte, Gestion du patrimoine de la collectivité

- Sophie Robert, Sport, vie associative et citoyenne

- Les prochaines séances du Conseil Communautaire seront organisées les 2ème mardi de chaque mois.

- Corvée prévue le 20 juin 2026. Rendez-vous à 8h00

- Fête de Noël prévu le 04 décembre 2026, le spectacle est réservé.



- Les prochaines séances du Conseil Municipal seront organisées les 3ème mardi du mois.  
La prochaine séance est alors prévue le 19 mai 2026 à 20h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h22.

**Le présent procès-verbal a été approuvé lors de la séance  
du Conseil Municipal du 05 juin 2026.**

Sophie ROBERT  
Président de séance



Yaël SMERZ  
Secrétaire de séance

